

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

# Concours de médecine : c'est parti !

Aujourd'hui à Namur, les étudiants en médecine passent leur concours, sésame pour poursuivre leurs études. Le stress est à son apogée.

• Anne SANDRONT

Juliette est très stressée. Sa session d'examen en 1<sup>re</sup> année de médecine s'est terminée le vendredi 17. Elle a décompressé, ce soir-là... Et depuis, elle re-bloque, pour préparer le concours.

C'est de son classement au concours que dépendra son accès ou non à la 2<sup>e</sup> bac. Théo, son copain, lui aussi étudiant en médecine, la soutient. Il y avait 7 jours entre la fin de la session et le concours, pour 7 matières : c'est une par jour. Il revoit avec elle, pose des questions, pense à des pièges qui pourraient se trouver dans le QCM. « Mais moi, je ne peux pas présenter le concours, parce que je n'ai pas réussi la session de janvier. Mais j'ai accès aux crédits, et je passerai le concours l'an prochain. »

Théo semble un peu inquiet pour sa petite amie « Elle se lève à 7 heures chaque matin, elle étudie 10 heures par jour. Elle a du mal à s'endormir, à se détendre. »

**Les autres universités suivent**

Après Namur le samedi 25, Liège, Mons et l'UCL proposent le concours le lundi 27. L'ULB ferme la course le 1<sup>er</sup> juillet. Mais si les dates coïncident parfois, les contenus diffèrent.

Chaque université élabore son propre examen, en rapport avec la matière du 2<sup>e</sup> semestre. « À l'UCL, le questionnaire est un QCM qui permet de voir si la matière est intégrée, plus de tester les compétences transversales, explique Dominique Hoebeker, porte-parole de l'université. « L'examen sera corrigé par deux machines différentes », précise-t-elle.

**2<sup>e</sup> année ou pas ?**

À l'ULB, le nombre d'étudiants qui présenteront le concours de médecine est supérieur au nombre d'attestations disponibles, en faculté de médecine. « Mais ce n'est pas le cas en dentisterie », précise Marco Schetgen, doyen de médecine.

MAGE

Mais partout ailleurs, la situation va être compliquée. « Le classement au concours prime sur les résultats en 1<sup>re</sup> session, explique Bernard Rogister, vice-doyen à la recherche et coordonnateur du concours à l'ULg. Donc, si quelqu'un en ordre utile au niveau du concours, c'est-à-dire à Liège dans les 126 premiers pour les médecins ou les 23 premiers pour les dentistes, mais qu'il n'a pas obtenu ses 45 crédits nécessaires, il peut présenter ses examens en 2<sup>e</sup> sess pour obtenir tous ses crédits. Si au bout de la session de septembre, il n'a toujours pas 45 crédits, il perd son attestation. »

L'étudiant arrivé 127<sup>e</sup> peut espérer tout l'été que l'étudiant mieux classé que lui ne réussisse pas sa seconde sess'. « Mais je serais très surpris que dans les 126 premiers, l'un n'ait pas au moins 45 crédits. Je ne fais que supputer, mais la meilleure façon de préparer le concours, c'était de faire correctement ses examens. » ■

BELGAI

## Et l'examen d'entrée ?

La situation ne ravit pas le monde universitaire. Le point de départ : la ministre de la Santé voulait une limitation, peu importe laquelle. Les doyens et recteurs prônaient un examen d'entrée « avec une année de propédeutique en chimie, physique et bio, proposée à ceux qui ne le réussissaient pas », précise Bernard Rogister à l'ULg. Le ministre Marcourt n'en a pas voulu, jugeant cette piste trop coûteuse.

Il existe un TOSS, Test d'orientation du secteur de la santé, à destination des jeunes qui veu-

lent suivre des études de médecine ou de dentisterie. Ce test existe sur deux sessions. Ce n'est pas un vrai examen d'entrée : il permet aux étudiants de se juger eux-mêmes mais sans contrôle. Par contre, celui qui n'a pas passé le TOSS ne peut pas suivre les études de médecine ou de dentisterie.

Peut-être que le concours imposé cette année diminuera le nombre d'inscriptions. Mais Marco Schetgen (ULB) n'y croit pas. « Nous avons déjà plus de 300 inscriptions rien que pour le TOSS de juillet. » ■

## VITE DIT

### Les 605 meilleurs

Le concours fixe un classement.

Les 605 meilleurs seront admis en 2<sup>e</sup> année, avec une clé de répartition : 126 à Liège, 164 à l'UCL, 115 à Bruxelles, 67 à Mons et 133 à Namur. À Namur, ils étaient 700 inscrits cette année. Hormis à l'ULB, où un grand nombre d'étudiants ont raté lors de la session de janvier, le nombre d'étudiants qui présenteront le concours

est supérieur au nombre d'attestations disponibles.

**Dentistes** le concours en fin de 1<sup>re</sup> bac donne accès à la 2<sup>e</sup> année à 89 étudiants.

**Vétérinaires** Ils sont épargnés cette année. L'an prochain, un système d'aide à la réussite doit être mis sur pied, et dès l'année académique 2017-2018, ils auront aussi un concours en fin de 1<sup>re</sup>.